

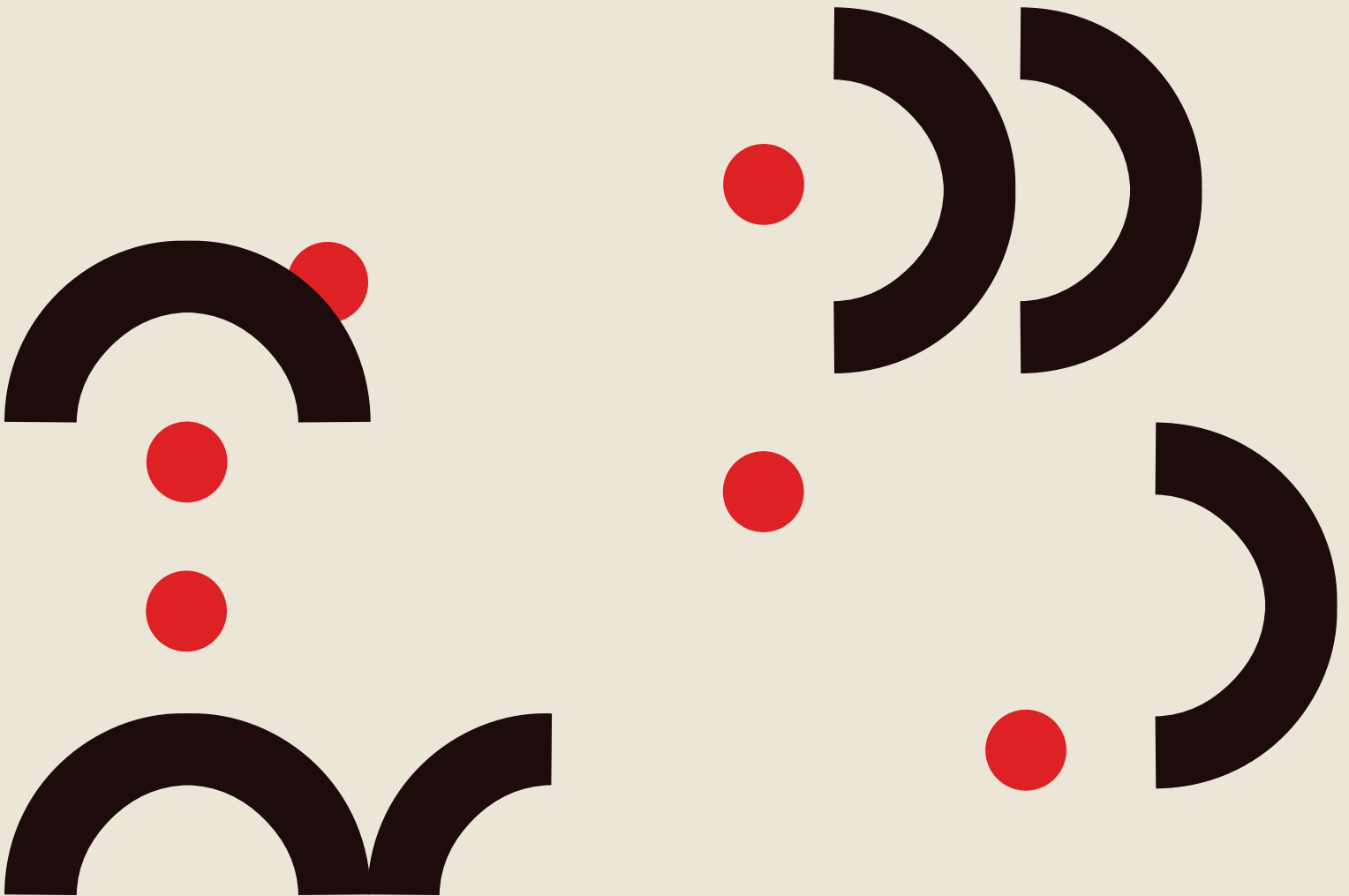


Canadian Council  
for Refugees

Conseil canadien  
pour les réfugiés

# Rapport annuel

septembre 2024 – août 2025



# Message de notre présidente

Au cours de la dernière année, la communauté internationale a été témoin de guerres persistantes, de génocides et de déplacements forcés de populations à grande échelle. Il n'a jamais été aussi urgent de défendre les personnes qui cherchent protection à nos frontières.

Malheureusement, le Canada n'a pas été épargné par la montée de l'autoritarisme, du fascisme et de la xénophobie qui sévit à travers le monde. Nous avons vu des responsables politiques canadiens rejeter la responsabilité de la crise du coût de la vie, qui nous touche tous, sur les personnes migrantes et réfugiées. Nous avons vu le gouvernement fédéral procéder à des réductions importantes des seuils d'immigration et suspendre les programmes de parrainage des Groupes de 5 (G5), laissant ainsi des personnes réfugiées dans des situations épouvantables et précaires, tandis que la société civile, pourtant prête à accueillir les familles parrainées, se retrouve plongée dans l'incertitude et le désespoir.

Malgré les défis auxquels nous avons été confrontés en tant que communauté et en tant que secteur, le CCR et ses membres ont su réagir et défendre les droits des personnes réfugiées.

Alors que le pays se préparait aux élections fédérales, le CCR et ses partenaires, aux côtés de plus de 200 organismes, ont exhorté les chefs de parti à respecter l'une de nos meilleures traditions : la protection des personnes réfugiées et l'accueil des nouveaux arrivants. Lorsque Mark Carney a été élu Premier ministre, nous lui avons demandé de faire avancer **cinq priorités clés**, notamment la garantie du droit d'asile dans le respect de la dignité, la protection des droits des travailleurs migrants et le rétablissement du leadership mondial du Canada en matière de protection des personnes réfugiées.

Le mandat de Carney a toutefois débuté avec la présentation du projet de loi C-2, aussi connu sous le nom de Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière, qui a introduit des changements législatifs radicaux susceptibles d'affaiblir considérablement les droits des personnes réfugiées et d'ouvrir la voie à la discrimination, à l'exploitation et aux violations des droits de la personne. Le CCR et ses membres ont lutté et continueront de lutter contre ce projet de loi dangereux.

En tant qu'organisme, le CCR a connu des transitions importantes dans son modèle de gouvernance, tout en maintenant une collaboration et des liens solides avec l'ensemble du secteur.

Notre travail ne s'arrête pas, d'autant plus que nous continuons à lutter contre la montée des sentiments et des discours anti-immigrants et anti-réfugiés. À l'aube de cette nouvelle année, le CCR puise son inspiration et sa détermination dans l'engagement de ses membres, partenaires et alliés.

Au nom de l'ensemble du Comité exécutif et du personnel du CCR, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de cette année. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers le personnel, les bénévoles, les membres et les donateurs qui rendent possible le travail du CCR et garantissent notre impact !

Merci de votre soutien.



**Diana Gallego**  
*Présidente du CCR*

# En mémoire

Au début de l'année 2025, nous avons subi une perte immense avec le décès de notre chère vice-présidente, Jenny Jeanes. Elle était une défenseuse passionnée et dévouée des personnes victimes d'injustices au sein du système de détention des immigrants au Canada. J'ai été profondément touchée par l'afflux de témoignages de dignitaires et de fonctionnaires qui racontaient son engagement sans faille en faveur de la défense des personnes réfugiées et migrantes, ainsi que par les récits d'anciens détenus migrants dont la vie avait été transformée par son intervention.

Ce fut un honneur de travailler à ses côtés. Jenny était non seulement une fervente défenseuse des droits humains, mais aussi une collègue, une fille, une sœur, une mère et une épouse. L'ensemble de l'Équipe exécutive chérira à jamais le souvenir de son immense savoir et sa profonde compassion.



---

# Qui sommes-nous ?

Créé en 1978, le Conseil canadien pour les réfugiés est un chef de file dans la défense des droits, la protection, le parrainage, l'établissement et le bien-être des personnes réfugiées et migrantes, au Canada et à l'international. Le CCR est au service des organismes membres qui travaillent avec et pour ces communautés d'un océan à l'autre.

Engagés en faveur de la justice et de la transformation sociale en luttant contre le racisme, le colonialisme et les formes d'oppressions entrecroisées, nous assurons le suivi des politiques, la défense des droits, la création de réseaux et l'éducation du public afin de donner les moyens aux membres et aux communautés d'apporter des changements systémiques.

## Membres

Les membres du CCR sont des organismes d'établissement, des organismes confessionnels, des associations d'avocats, des groupes de parrainage privés, des syndicats et d'autres organismes œuvrant pour la protection des droits humains et l'accueil des nouveaux arrivants. En tant qu'organisme parapluie, nous répondons aux besoins de nos membres en matière de réseautage, d'échange d'informations et de défense des droits. En 2024/25, nous comptons :

**203**

organismes membres œuvrant avec, au nom et pour les communautés de réfugiés

**5**

membres associés

**70+**

personnes au Forum national des travailleurs migrants

**400+**

personnes à la consultation de novembre

# Principaux événements

## Forum national des travailleurs migrants 2024

Le Forum national des travailleurs migrants, intitulé « **Donner du pouvoir aux voix : Plaider pour la justice des migrants et réformer les systèmes** », s'est tenu à Ottawa le 24 novembre, réunissant plus de 70 personnes, dont des travailleurs migrants, des membres d'organismes confessionnels, des travailleurs dans des organismes d'établissement, des étudiants, des organismes membres et personnel du CCR et des organisateurs communautaires. Ce Forum a permis de tenir des discussions sur la compréhension des stratégies de recrutement sans scrupules qui exploitent les travailleurs vulnérables, ainsi que sur l'identification de remèdes efficaces et de stratégies de plaidoyer pour lutter contre ces problèmes.



## La Consultation de novembre 2024

La Consultation de 2024 s'est tenue à Ottawa, du 26 au 28 novembre, sur le thème « **Reconquérir le soutien de l'opinion publique : Construire le mouvement pour les droits des réfugiés et des migrants** ». Le CCR et ses membres savent qu'il existe au Canada un important soutien public et des valeurs fortes en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et migrantes, mais ce soutien est menacé. Plus de 400 personnes venues des quatre coins du pays se sont rassemblées à Ottawa pour reprendre possession de cet espace et élaborer des stratégies visant à maintenir et à renforcer le soutien du public canadien à des politiques qui offrent un avenir digne aux personnes réfugiées et (im)migrantes.



### Le CCR sur la Colline

Le 25 novembre, la veille de la Consultation, plus de 50 défenseurs des droits, parmi les membres et le personnel, se sont réunis à Ottawa dans le cadre de l'événement « Le CCR sur la Colline » afin de rencontrer des députés, des sénateurs et de hauts fonctionnaires pour défendre et renforcer l'engagement et la compassion du Canada à l'égard des personnes réfugiées et migrantes.



---

# Un leader national en matière de plaidoyer

L'année 2024-2025 a été marquée par une grande insécurité politique et économique au Canada. Dans le contexte d'une crise du coût de la vie qui nous touche tous, les personnes réfugiées et migrantes sont souvent prises pour cibles. Face aux discours négatifs incessants des responsables politiques de tous bords et à des changements politiques de plus en plus régressifs, le CCR, en collaboration avec ses membres et ses partenaires, s'est mobilisé pour défendre les droits et promouvoir la compassion à l'égard des personnes réfugiées et migrantes.

## **Grande victoire concernant l'article 91 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) !**

Après dix ans de plaidoyer incessant de la part du CCR, l'ancien ministre de l'Immigration, Marc Miller, a écrit au CCR en octobre 2024 afin de clarifier l'article 91 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui limite les personnes autorisées à fournir des conseils ou une représentation « moyennant rétribution ». Depuis des années, les organisations non gouvernementales (ONG) étaient profondément préoccupées par l'interprétation antérieure (et erronée) de cette disposition par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : elles craignaient des représailles si elles venaient en aide à leurs clients, tout en étant conscientes du préjudice causé aux personnes réfugiées et migrantes et aux nouveaux arrivants vulnérables lorsque les ONG ne leur apportaient pas leur soutien. Dans sa lettre, le ministre a confirmé que le personnel salarié des ONG est autorisé à conseiller et à représenter des personnes dans le cadre de leurs demandes d'immigration, à condition que ces services ne fassent pas l'objet d'un paiement direct ou indirect de la part du client. Une grande victoire qui prouve la force de notre voix collective !

## **Les réfugiés trahis par le Canada – Déclaration du CCR sur l'annonce des seuils d'immigration 2025**

Le CCR et ses membres ont été consternés d'apprendre la décision honteuse du gouvernement canadien de réduire considérablement, de 21%, les seuils d'immigration pour 2025. Le CCR avait appelé le gouvernement à renforcer ses engagements envers les personnes réfugiées afin que ces seuils reflètent les valeurs du pays, à savoir une société ouverte et accueillante. Le gouvernement ne parvenant pas à respecter ces normes, le CCR a expliqué en quoi les changements radicaux apportés aux seuils d'immigration placeraient le Canada sur une trajectoire dangereuse.

## **Le CCR dénonce la décision d'IRCC de suspendre le parrainage G5**

Lorsque IRCC a décidé de suspendre le parrainage des groupes de 5 (G5) en novembre 2024, le CCR a fait part de sa profonde déception face à cette décision. Le CCR a expliqué qu'il était illogique de fermer la porte aux personnes réfugiées parrainées par le secteur privé alors que, partout dans le monde, le nombre de personnes réfugiées ayant besoin d'une protection n'a jamais été aussi élevé et que les Canadiens sont désireux et capables de les accueillir.

## La publication des Documents de référence sur l'anti-racisme

Entre 2022 et 2024, le CCR a mis en œuvre un projet de lutte contre le racisme grâce au financement de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR). Le CCR a travaillé avec notre communauté de membres, de réfugiés et de nouveaux arrivants dans le cadre de réunions et de groupes de discussion spécifiques afin d'identifier cinq enjeux prioritaires en fonction de l'expérience des nouveaux arrivants et des réfugiés, en particulier les personnes d'origine africaine. En janvier 2025, ce projet de deux ans s'est conclu par la publication de cinq documents de référence portant sur les principaux thèmes suivants :

1. Inverser la tendance quant à la stigmatisation dans l'opinion publique des nouveaux arrivants noirs et racisés
2. Mettre fin aux inégalités dans les réponses aux crises mondiales de réfugiés
3. Lutter contre le racisme systémique à la frontière, en particulier le racisme anti-noir
4. Mettre fin aux inégalités dans le traitement des réfugiés réinstallés, particulièrement en provenance d'Afrique
5. Concrétiser le droit à un logement convenable pour les réfugiés et les nouveaux arrivants racisés

Les documents de référence sont accessibles [ici](#).

## Protéger le droit d'asile dans un monde qui se referme : Réflexion sur le 40e anniversaire de la Journée des droits des réfugiés

Le CCR a organisé un événement en présentiel et en ligne, en collaboration avec le Centre d'études en politiques internationales de l'Université d'Ottawa et le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne, pour commémorer la Journée des droits des réfugiés au Canada et le 40e anniversaire de la décision Singh.

*Cet événement était dédié à la mémoire de Jenny Jeanes, une défenseure passionnée et intrépide des droits des personnes réfugiées et migrantes, décédée en mars 2025. Jenny était l'une des plus grandes expertes canadiennes en matière de détention des immigrants. En tant que vice-présidente du CCR et coordonnatrice du programme de détention chez Action Réfugiés Montréal, son dévouement à faire entendre la voix des personnes ayant vécu ces expériences et à renforcer notre travail dans ce domaine était sans limite. Elle nous manque énormément.*



## Table ronde IRCC-CCR-ASFC

Le CCR se réunit deux fois par année avec IRCC et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à la suite de nos Rencontres des groupes de travail du printemps et de l'automne, dans le cadre de tables rondes de haut niveau qui favorisent le dialogue et le plaidoyer sur les priorités clés du secteur. Le 26 mai 2025, le CCR a rencontré IRCC et l'ASFC à Ottawa pour discuter, entre autres, des défis liés à la réinstallation à l'échelle mondiale, des solutions de logement provisoire pour les demandeurs d'asile, des préoccupations concernant la stratégie de renvoi de l'ASFC et de l'état du secteur de l'établissement. Ces discussions ont donné lieu à plusieurs mesures de suivi et engagements, allant de réunions visant à répondre aux préoccupations liées aux permis de travail et au traitement des demandes concernant les personnes à charge des personnes protégées, à des discussions sur les difficultés liées aux permis de sortie pour les personnes réfugiées en attente de réinstallation au Canada, ainsi qu'à un suivi auprès de l'ASFC concernant la situation préoccupante que nous observons quant au traitement des demandeurs à la frontière.

## Le CCR et Lush Cosmetics s'associent pour une campagne !

Lorsqu'une marque mondiale de cosmétiques choisit de prendre publiquement position en faveur des personnes réfugiées et des personnes migrantes, cela témoigne d'un changement dans la manière dont les Canadiens souhaitent se positionner. Le 3 juillet 2025, Lush Cosmetics a lancé sa campagne « De meilleurs voisins : construisons les communautés dont nous avons besoin », élaborée en collaboration avec le CCR. Cette campagne visait à promouvoir les droits des personnes réfugiées et immigrantes en s'attaquant à la montée du sentiment anti-immigrants à travers le Canada. Les recettes générées par la vente du produit en édition spéciale, la bombe pour le bain « Resilient », ont été versées à notre campagne nationale visant à regagner le soutien du public en faveur des droits des personnes réfugiées et migrantes. Pour lire l'article du CCR qui accompagne cette campagne, veuillez cliquer [ici](#).



# Nous n'avons pas reculé

## Le génocide en cours des Palestiniens

En avril 2025, le CCR a organisé un webinaire virtuel intitulé « Le déplacement continu des Palestiniens : le BDS, un appel à l'action », au cours duquel Omar Barghouti, cofondateur du mouvement « boycott, divestment, and sanctions » (BDS) pour les droits des Palestiniens et lauréat du Prix Gandhi pour la paix 2017, a expliqué ce que signifie le BDS et pourquoi les Palestiniens l'ont choisi comme principal moyen d'action pour exprimer la solidarité concrète.

En juin 2025, le CCR a publié une déclaration appelant le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour mettre fin au génocide et au nettoyage ethnique dont sont victimes les Palestiniens à Gaza aux mains du gouvernement israélien.

Le CCR est également devenu signataire de la campagne #ArmsEmbargoNow, appelant le gouvernement canadien à imposer un embargo total et immédiat sur les armes à destination et en provenance d'Israël. Cette campagne s'est accompagnée d'un rapport révélant les centaines de cargaisons d'armes exportées du Canada vers Israël.

## La montée du discours anti-immigrants au Canada

La montée du discours anti-immigrants au Canada a été une source de vive préoccupation cette année, particulièrement à un moment où il est plus important que jamais que nos dirigeants politiques défendent notre identité fondamentale en tant que pays d'accueil. À l'approche des élections fédérales du printemps 2025, le CCR a adressé une **lettre ouverte** à tous les chefs de partis, les exhortant à réaffirmer leur engagement à défendre et à renforcer les meilleures traditions du Canada : la protection des personnes réfugiées et l'accueil des nouveaux arrivants.

Suite à l'élection du nouveau premier ministre, Mark Carney, en mars 2025, le CCR a lancé **un appel** au nouveau gouvernement, l'exhortant à agir et lui offrant son soutien dans les cinq domaines clés suivants :

1. Réaffirmer l'image du Canada en tant que nation accueillante
2. Réaffirmer le leadership mondial du Canada en matière de personnes réfugiées
3. Garantir le droit d'asile dans le respect de la dignité
4. Défendre les droits des résidents temporaires et des travailleurs migrants
5. Travailler en partenariat pour mettre en œuvre des solutions éprouvées

### Lettre ouverte aux cheffes et chefs de partis

Mark Carney, Chef du Parti libéral du Canada  
Pierre Poilievre, Chef du Parti conservateur du Canada  
Yves-François Blanchet, Chef du Bloc Québécois  
Jagmeet Singh, Chef du Nouveau Parti Démocratique du Canada  
Elizabeth May et Jonathan Pedneault, codirigeants du Parti vert du Canada

Chère cheffe et chers chefs de partis,

Les élections sont une période périlleuse pour les groupes marginalisés. En cette période d'insécurité politique et économique nationale et de crise du coût de la vie qui nous affecte tous, les réfugiés et les migrants ont souvent été pris pour cibles. Alors que notre pays s'apprête à vivre des élections fédérales, nous vous écrivons pour vous demander de vous engager à rejeter cette tendance à faire de ces groupes des boucs émissaires, et à défendre et renforcer l'une des meilleures traditions du Canada : la protection des réfugiés et l'accueil des nouveaux arrivants.

Les dirigeants politiques jouent un rôle essentiel dans la défense des droits des immigrants et des réfugiés. Cette responsabilité est particulièrement importante aujourd'hui, alors que l'on assiste dans le monde entier à la montée d'une peur xénophobe à l'égard des personnes qui se déplacent à la recherche d'une vie meilleure pour leur famille. Le Canada n'est pas à l'abri de ces discours.

## Le projet de loi C2/C-12

Le CCR s'est montré profondément inquiet face aux multiples précédents dangereux qui seraient créés si le projet de loi C-2 (maintenant C-12), intitulé « Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière », était adopté, et a contribué à la mise en place d'une vaste coalition intersectorielle pour lutter contre ce projet de loi. Ce projet de loi marque un changement radical dans la manière dont le Canada traite les personnes réfugiées qui cherchent protection dans ce pays et s'accompagne d'un discours alarmiste et dangereux qui compromet la sécurité de tous.

Le CCR a publié des documents d'information, s'est exprimé dans les médias, a lancé une campagne d'actions et d'envoi de lettres, et continue de plaider pour que le gouvernement retire ce projet de loi.

## Détérioration de la situation des personnes réfugiées et migrantes aux États-Unis : il faut mettre fin à l'ETPS

Le CCR et ses membres ont assisté avec horreur à la mise en œuvre par l'administration Trump, aux États-Unis, de mesures extrêmes anti-immigration et anti-asile qui sèment la peur et font des États-Unis un endroit dangereux pour les personnes en quête de protection. Face au chaos qui persiste au sud de nos frontières, le CCR **continue de plaider** pour que le gouvernement canadien se retire de l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS). Que ce soit en s'exprimant dans les médias, en écrivant aux ministres, en lançant des pétitions ou en intentant des actions en justice contre l'ETPS, le CCR et sa communauté de militants se sont fermement **opposés** à l'ETPS et ont insisté sur l'obligation du Canada de protéger les droits des personnes réfugiées et migrantes.

### En cette journée mondiale des réfugiés, demandez au gouvernement canadien de se retirer de l'ETPS

20 juin 2025

Le Canadian Sanctuary Network, Créons des Ponts et le Conseil canadien pour les réfugiés avons publié une lettre ouverte appelant les partenaires de la société civile à se joindre à nous pour exiger la fin de l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) entre le Canada et les États-Unis.

Depuis 2004, le Canada a désigné les États-Unis comme pays sûr pour les réfugiés, en vertu de l'ETPS, conclu entre les deux pays. Cet accord a effectivement fermé la porte à la plupart des demandeurs d'asile qui se présentent à la frontière entre les États-Unis et le Canada. Ils sont renvoyés aux États-Unis, où nombre d'entre eux sont placés en détention par les services d'immigration.

Le maintien de la participation du Canada à l'ETPS signifie que le Canada approuve bel et bien politiques américaines visant à mettre fin à la protection des réfugiés et à expulser des personnes vers des lieux où elles risquent d'être persécutées, torturées ou tuées.

### Le CCR renouvelle son appel au retrait du Canada de l'ETPS dans une déclaration conjointe

Le Canada doit se retirer de l'ETPS : sous Trump les États-Unis ne sont pas sûrs pour les réfugiés

4 février 2025

Le Canada doit se retirer de toute urgence de l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) compte tenu de la situation désastreuse des réfugiés aux États-Unis, ont déclaré aujourd'hui le Conseil canadien pour les réfugiés et Amnesty internationale Canada.

L'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis empêche à la plupart des personnes entrant au Canada via les États-Unis de demander l'asile au Canada. En vertu de cet accord, qui repose sur l'idée que les deux pays respectent de manière fiable le droit des personnes à demander l'asile, les personnes qui entrent au Canada via les États-Unis pour y déposer une demande d'asile sont généralement renvoyées à la frontière.

« Les décrets anti-immigration et anti-asile extrêmes du président Trump visent à instiller la peur et à rendre les États-Unis considérablement plus dangereux pour les personnes en quête de protection », a déclaré Ketty Niyibandi, secrétaire générale de la section anglophone d'Amnistie internationale Canada. « L'affirmation du Canada selon laquelle les États-Unis restent un pays sûr pour les réfugiés sous l'administration Trump est une cruelle ironie pour les personnes qui fuient les persécutions aujourd'hui. Elle doit être annulée de toute urgence, et les menaces tarifaires ne doivent pas estomper le sort de ceux qui sont en danger immédiat. »

# Résolutions

Lors de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue dans le cadre de la Consultation de 2024 à Ottawa, le CCR a adopté les résolutions suivantes :

- **Protection des réfugiés palestiniens et des personnes déplacées à l'intérieur du pays (lisez [ici](#))**
- **Une meilleure protection et un meilleur soutien pour les étudiants internationaux (lisez [ici](#))**
- **Traitement équitable des migrants ayant un statut temporaire au Canada touchés par les changements de politique d'immigration (lisez [ici](#))**

---

# Là où nos membres transforment leurs préoccupations en priorités

Les trois groupes de travail du CCR sont des espaces où les membres échangent de l'information, établissent des liens et développent des positions politiques sur des enjeux spécifiques. Ils sont responsables de la préparation des résolutions et de la planification des ateliers dans le cadre des consultations et conseillent également le comité exécutif sur les orientations politiques.

Les groupes de travail se réunissent trois fois par année.

Cette année, ils se sont réunis en septembre 2024 à Montréal, en novembre 2024 à Ottawa pour la Consultation, et en avril 2025 à Toronto.

## **Groupe de travail sur l'Immigration et l'Établissement**

Le Groupe de travail sur l'Immigration et l'Établissement (I&É) s'est concentré sur les priorités suivantes :

- Accès aux services (santé, éducation, établissement, langue, emploi, logement)
- Les travailleurs migrants précaires et exploités
- Soutien aux droits et aux besoins des populations menacées d'expulsion (régularisation)

## **Groupe de travail sur la Protection au Canada**

Le Groupe de travail sur la Protection au Canada (PC) s'est concentré sur les priorités suivantes :

- Accès à la procédure de demande d'asile (y compris l'Entente sur les tiers pays sûrs et d'autres mesures politiques qui limitent l'accès à la demande de statut de réfugié)
- Campagne « Asile dans la dignité » (logement, aide juridique, services d'installation, centres d'accueil, processus initiaux)
- Soutien public aux demandeurs d'asile et aux migrants

Le traitement des demandes d'asile est également identifié comme priorité interne.

## **Groupe de travail sur la Protection outremer et réinstallation**

Le Groupe de travail sur la Protection outremer et réinstallation (POR) s'est concentré sur les priorités suivantes :

- Équité (dans le traitement des demandes de réinstallation et dans les réponses aux situations d'urgence)
- Accès restreint à la réinstallation (lutte contre les nouveaux obstacles à la réinstallation) – l'un des enjeux majeurs en 2025 sera les seuils d'immigration
- Réunification familiale – le CCR continuera à plaider en faveur des demandes dans le cadre du délai prescrit d'un an en 2025

Les causes profondes ont été identifiées comme une préoccupation à long terme.

# Engagement international – CRVC

En juin 2025, le CCR a dirigé une délégation à la Consultation des Nations Unies sur la réinstallation et les voies complémentaires (CRVC) à Genève afin de faire valoir les perspectives des personnes réfugiées et de la société civile canadienne dans le cadre des discussions sur les solutions durables dans des pays tiers pour les réfugiés. Les interventions et contributions de la délégation à Genève ont été guidées par des **priorités** clés.



## Affaires juridiques

Dans le cadre de son travail de plaidoyer, le CCR s'engage dans des litiges stratégiques pour faire avancer les droits des réfugiés et des immigrants. Ce travail est supervisé par le comité des affaires juridiques du CCR. Outre la contestation que le CCR mène depuis plusieurs années contre l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS), les principales interventions juridiques de cette année ont notamment été les suivantes :

### Frank Dorsey et Ghassan Salah c. Procureur général du Canada

Le CCR est intervenu dans l'affaire *Frank Dorsey et Ghassan Salah c. Procureur général du Canada*, qui portait sur la question de savoir si une personne à qui l'on a refusé un transfert vers un établissement à sécurité minimale a droit à l'habeas corpus. Le CCR a fait valoir que l'habeas corpus est essentiel à plusieurs étapes des systèmes juridiques de l'immigration et correctionnel, et que son accès large et équitable devrait être maintenu pour tous, indépendamment du statut d'immigration et de l'origine ethnique. La Cour suprême a rendu sa **décision** le 21 novembre 2025.

### Procureur général du Québec c. Bijou Cibuabua Kanyinda

Le CCR est intervenu dans l'affaire *Procureur général du Québec c. Bijou Cibuabua Kanyinda*, qui portait sur la question de savoir si les enfants de demandeurs d'asile devaient bénéficier d'un accès équitable aux services de garde subventionnés. Le CCR a aidé la Cour à comprendre que le Canada est tenu d'assurer un accès non discriminatoire à l'éducation publique, comme le prévoit la Convention relative au statut des réfugiés à laquelle le Canada est partie. La Cour suprême a rendu sa **décision** le 6 mars 2026.

---

# Le programme du réseau des jeunes

L'année 2024-2025 a été une année de transition pour le programme du Réseau des jeunes du CCR. Outre l'organisation d'ateliers et d'événements animés par des jeunes dans le cadre des groupes de travail et de la Consultation du CCR, le secrétariat et des membres de l'équipe centrale du CCR ont mené des évaluations, des entretiens et des réflexions sur les orientations stratégiques de notre programme pour les jeunes, afin de préparer le renouvellement et la relance de l'équipe centrale ! Le CCR tient à remercier tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution et à saluer le travail accompli cette année !

## Équipe pilote du Réseau des jeunes

### Coordonnateur du réseau des jeunes

*Almustafa Abbas*

### Membres

*Jannath Naveed*

*Yankish Chahar*

*Ana Zavalza*



## Le Programme de bourses d'études Daniel Schickedanz

Ce prix soutient les jeunes réfugiés et/ou migrants dans leurs efforts pour poursuivre des études supérieures. Il encourage l'engagement des jeunes au sein de leurs communautés locales. Ce prix est décerné grâce aux efforts conjoints du Canadian Lutheran World Relief (CLWR) et du CCR, et rendu possible par un don généreux de Daniel Schickedanz. Chaque année, 10 bourses sont attribuées : cinq d'entre elles sont axées sur l'éducation et les cinq autres sur l'engagement communautaire. Cette année, nous avons distribué 10 bourses, sélectionnées par les membres de l'Équipe centrale des jeunes.

---

# Le prix Francisco Rico-Martinez

Nommé en l'honneur de Francisco Rico-Martinez, ancien président du CCR (1997–2001) et co-fondateur et co-directeur du FCJ Refugee Centre, ce prix rend hommage à ses trois décennies de leadership au sein du CCR. Le Prix Francisco Rico-Martinez pour l'accès à la justice est remis chaque année à une personne, un groupe ou une organisation, pour soutenir un projet aligné sur les valeurs fondamentales de Francisco.

Cette année, le prix a été décerné à **Vivimos Juntxs, Comemos Juntxs (VJCJ)**, un collectif citoyen qui vise à apporter un soutien matériel et social aux communautés de sans-papiers, tout en créant un espace dirigé et géré par les migrants, où nos communautés peuvent imaginer et œuvrer à la construction d'une ville dans laquelle nous avons le pouvoir de disposer des services et des ressources dont nous avons besoin pour mener une vie digne. Le collectif rassemble d'anciennes et d'actuelles personnes sans papiers, des militants, des alliés, des femmes et des personnes LGBTQIA2S+.

Leur projet, intitulé **Community Defenders: Undocumented Leadership Program**, est un programme de leadership d'une durée de quatre mois, offert chaque semaine à des personnes sans papiers, qu'elles soient actuellement en situation irrégulière ou qu'elles l'aient été par le passé, afin de leur permettre d'apprendre et de réfléchir au racisme structurel à travers des discussions (et non par le biais d'ateliers formels).

---

# Notre équipe

## Personnel

### Co-directrices exécutives

- Lauren Lallemand (*Finances et opérations*)
- Gauri Sreenivasan (*Politiques et plaidoyer*)
- Tanja Maleska (*Communication et développement*)

### Directrice des politiques d'immigration et d'établissement

- María José Espejo Rivas

### Gestionnaire de plaidoyer et des politiques (Protection au Canada)

- Rahul Balasundaram

### Conseillère politique principale

- Janet Dench

### Gestionnaire des services aux membres

- Alice Alvarez-Pereyre

### Coordonnatrice administrative

- Audrey Pasinetti

### Coordonnateur des projets

- Basel Dakak

### Coordonnatrice aux communications

- Line Sidonie Talla Mafotsing

## Comité exécutif

### President

- Diana Gallego

### Vice President

- Jenny Jeanes

### Treasurer

- Abdullah Daoud

### Secretary

- Jenn McIntyre

### Counsellors

- Louisa Taylor
- Steve Reynolds
- Monica Abdelkader
- Alphonse Ndem Ahola
- Myriam Mekni

## Co-présidents des groupes de travail

### Immigration et Établissement (I&É)

- Edwin Silang
- Shelley Gilbert

### Protection au Canada (PC)

- Basel Abou Hamrah
- Francesca Allodi-Ross

### Protection outremer et réinstallation (POR)

- Hugo Ducharme
- Syn Amanuel

# Remerciements aux commanditaires

Nous tenons à remercier chaleureusement les organismes suivants pour leur soutien financier au cours de l'année 2024/25 :

# Canada



## Fondation du Grand Montréal

**CUPE·SCFP** / Canadian Union of Public Employees  
Syndicat canadien de la fonction publique



Canadian  
Race Relations  
Foundation

Fondation  
canadienne des  
relations raciales

